

RÈGLEMENT DU STUDIO

Saison 2026-2027



FONCTIONNEMENT

Les membres du Studio doivent venir aux cours avec :

- Des baskets propres appropriées aux cours
- Un tapis
- Une serviette
- Une bouteille d'eau

Dès l'inscription validée, chaque membre recevra une carte nominative. Vous devez l'avoir en votre possession à chaque séance. Des contrôles aléatoires seront faits toute l'année.

Dans les vestiaires, merci de bien vouloir respecter le silence pendant toute la durée du cours qui a lieu. Les téléphones sont interdits pendant les cours. Merci de bien vouloir les mettre en mode silencieux.

Merci de prendre soin du matériel et de le nettoyer après chaque utilisation.

RESPONSABILITE

Le Studio met à disposition un environnement sécurisé et un encadrement adapté, afin de permettre à chacun de pratiquer son activité dans les meilleures conditions. À ce titre, les adhérents sont invités à adopter un comportement responsable et à faire preuve de prudence lors de leur pratique.

En cas d'incident, l'assurance responsabilité civile de l'association pourra être mise en œuvre. Cette garantie couvre exclusivement les dommages relevant de la responsabilité du Studio.

Il est recommandé à chaque adhérent de souscrire une assurance individuelle accident, destinée à prendre en charge les risques relevant de sa responsabilité personnelle.

L'association ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels, et en cas de non-respect du présent règlement par un adhérent.

Le Studio est une association familiale et bienveillante, toute l'équipe compte sur vous pour conserver cette ambiance toute l'année.

Par la présente, j'adhère pleinement au règlement de l'association LE STUDIO et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Fait à : Le :

Signature :